

Fiche Thématique

Dépistage du cancer du poumon

Auteur : Comité de rédaction du CNMR (septembre 2026)

Qu'est-ce que c'est ?

- Le dépistage du cancer du poumon se fait par scanner faiblement dosé du thorax et par accompagnement au sevrage du tabac chez les personnes qui fument encore.
- Le scanner des poumons est réalisé deux fois à un an d'intervalle puis tous les deux ans. Il est absolument impératif de réaliser ce scanner régulièrement, de ne pas s'arrêter, puisque l'on sait que l'on peut détecter des cancers du poumon à chaque tour.
- Ce scanner est réalisé sans injection de produit de contraste (pas de pique, pas de prise de sang avant, pas de risque d'allergie). Le scanner est réglé de manière à délivrer le moins de rayons-X possible (basse dose). Ceci permet de réaliser le scanner avec des doses de rayons-X comparables à quelques mois d'irradiation naturelle en France.
- L'accompagnement au sevrage du tabac est proposé par consultation ou téléconsultations chez les personnes qui fument encore. Les professionnels de santé qui réalisent cet accompagnement ont la possibilité de délivrer des ordonnances de substituts nicotiniques (patch, gomme...) lorsqu'ils sont indiqués.

Quelques chiffres

- Le cancer du poumon est une maladie fréquente et grave. En France, ce sont environ 145 personnes qui sont diagnostiquées chaque jour, ce qui en fait le 2ème cancer le plus fréquent chez l'homme et le 3ème chez la femme (chez qui il augmente régulièrement). Malheureusement, en France, 80 en meurent chaque jour, ce qui en fait la première cause de mortalité par cancer.
- Plusieurs études scientifiques ont démontré que dépister le cancer du poumon permettait de réduire la mortalité liée au cancer de 20% et de réduire la mortalité globale (toute cause) de 5%. C'est sur la base de ces résultats, que le dépistage du cancer du poumon est recommandé par l'ensemble des sociétés savantes et s'est généralisé dans de très nombreux pays du monde.

Comment se déroule le dépistage et quels résultats peut-on obtenir ?

- Le scanner peut donner quatre types de résultats :
 - Négatif, le plus souvent, fort heureusement. Dans cette situation, le scanner ne retrouve aucune anomalie ou des anomalies qui ne sont pas suspectes (très petits nodules ou nodules bénins, qui sont très courants chez les fumeurs). Dans ce cas, le participant est invité à poursuivre le dépistage avec un scanner dans 12 ou 24 mois.
 - Dépistage positif, dans environ 2% des cas, lorsque le scanner détecte une anomalie suspecte d'être un cancer. Dans ce cas, le participant sera pris en charge par un pneumo-oncologue qui effectuera des examens pour savoir s'il s'agit d'un cancer (ce qui est le cas dans environ la moitié des cas).
 - Dépistage indéterminé dans 5% des cas. Le scanner détecte une anomalie qui peut être suspecte. C'est son évolution, au cours du temps, qui déterminera si cette anomalie doit être considérée comme positive ou négative. Le participant sera donc invité à réaliser un scanner de contrôle à 3 ou 6 mois (rarement à 1 mois). Si le nodule évolue (il grossit), le scanner sera considéré positif ; si le nodule ne grossit pas (ou disparaît, ce qui arrive parfois), le scanner sera considéré comme négatif.

- Enfin, dans certains cas, le radiologue peut mettre en évidence d'autres anomalies qui peuvent nécessiter d'être prises en charge si elles n'étaient pas connues. Par exemple, un tassement vertébral.
- D'autres maladies, comme la [BPCO](#) (la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive) pourraient possiblement être détectée en même temps. Des études sont en cours en France pour juger de l'intérêt ou non de la rechercher.



Image générée par IA

Comment accéder au dépistage en France ?

- En France, les personnes éligibles au dépistage du cancer du poumon sont celles avec des caractéristiques particulières :
 - Être âgé de 50 à 74 ans ;
 - Fumer ou avoir fumé dans sa vie ; avoir arrêté de fumer depuis moins de 15 ans.
 - Avoir fumé au moins 20 paquet-années au cours de toute sa vie (ou plus de 15 cigarettes par jour pendant plus de 25 ans ; ou plus de 10 cigarettes par jour pendant plus de 30 ans). Le [paquet-année](#) est une unité de mesure un peu particulière qui permet de traduire l'intensité du tabagisme au cours de la vie d'une personne en multipliant la quantité de tabac fumée chaque jour par le nombre d'année durant lesquelles ont duré le tabagisme.
 - Il ne faut pas avoir de maladies qui pourraient rendre difficile le diagnostic ou le traitement du cancer du poumon : insuffisance respiratoire, cancer avancé...
 - Il ne faut pas avoir de symptômes du cancer. Dans ce cas, le dépistage n'est pas adapté et il faut se rapprocher de son médecin traitant.
 - Il ne faut pas avoir fait de scanner des poumons dans les 12 derniers mois.
 - Il faut éviter de faire un scanner si on a eu une infection des poumons dans les 3 à 4 derniers mois.
- En France, en 2026, le dépistage du cancer du poumon est disponible au travers d'une étude de recherche médicale ; l'étude IMPULSION déployée dans toute la France par l'AP-HP en collaboration avec les Hospices Civils de Lyon, le CHU de Nice et de nombreux autres partenaires. Pour disposer d'information sur cette étude, les personnes sont invitées à contacter le 3433 par téléphone ou visiter le site internet de l'étude : www.depistage-cancer-poumon.fr.

Pourquoi est-ce important pour la santé respiratoire ?

- La gravité d'un cancer du poumon est essentiellement liée à son niveau d'extension au moment de son diagnostic. Schématiquement, plus un cancer est de grande taille et plus il envahit les structures de voisinage (dont les ganglions) ou les autres organes (métastases), plus il est grave. En effet, c'est quand il est opérable que le cancer du poumon offre le plus de chance de guérison définitive.

Pour cela, il faut donc le détecter à un stade où il est encore de petite taille, pour pouvoir le retirer totalement. Or, lorsqu'il est de petite taille, le cancer du poumon ne donne aucun symptôme. C'est un paradoxe très bien connu des pneumo-cancérologues qui explique tout l'intérêt du dépistage.

- En effet, le cancer peut être détecté sous la forme d'un nodule des mois ou des années avant de provoquer des symptômes et de devenir trop invasif. Tout l'enjeu est de le repérer durant cette période et c'est l'objectif du dépistage.

Comment le CNMR contribue-t-il au dépistage du cancer du poumon ?

- Le Comité National contre les Maladies Respiratoires est très fortement engagé dans la promotion de ce dépistage, considérant qu'il s'agit d'un objectif majeur de santé publique. Ainsi, outre ses actions de plaidoyer, le CNMR est impliqué à plusieurs niveaux.
 - Il a créé une [formation](#) pour permettre aux personnes qui le souhaitent de rejoindre la communauté des ambassadeurs et ambassadrices du dépistage, des citoyens sensibilisés à la promotion de cette mesure.
 - Le CNMR est partenaire des plusieurs dispositifs comme [le Pneumobile](#) en région Auvergne Rhône-Alpes, un dispositif unique en Europe, de camion-scanner permettant de réaliser des parcours complets de dépistage partout sur le territoire.
 - Il est également partenaire de la plateforme nationale de télé-tabacologie.
 - Enfin, il déploie le programme SISIPHE, un stand d'information et d'autoévaluation de son éligibilité déployé un peu partout en France et dans les régions.



Image générée par IA

Références bibliographiques

- <https://www.cancer.fr/catalogue-des-publications/panorama-des-cancers-en-france-edition-2026>
- [Leleu O et al. EBioMedicine. 2024 Nov;109:105396](#)
- [Bonney A, et al. Cochrane Database Syst Rev. 2022 Aug 3;8\(8\):CD013829.](#)

